



AVIS D'EXTENSION POUR LES MUNICIPALITÉS DE SOUMETTRE DES PRÉSENTATIONS ÉCRITES SUR LE PLAN PROVISOIRE D'AMÉNAGEMENT DU NUNAVUT

La Commission d'Aménagement du Nunavut (CAN) tiendra une Audience Publique sur le Plan Provisoire d'Aménagement du Nunavut (PPAN), du 21 au 28 Mars 2017, à Iqaluit.

Les commentaires écrits sur le PPAN devaient être soumis à la CAN au plus tard le 13 Janvier 2017. La CAN a reçu des demandes des Municipalités du Nunavut pour une extension de cette date. Les Commissaires sont convaincus que ces municipalités n'ont pas été en mesure de préparer leurs exposés écrits à une période qui a suivi leurs élections, en raison de l'Article 134 de la Loi sur les Hameaux, tel qu'établi dans leur correspondance.

La Commission donne un délai supplémentaire afin de permettre aux municipalités de soumettre des présentations écrites au plus tard le 15 Février 2017.

Les documents, y compris les présentations écrites récentes, sont publiés sur le site internet de la CAN et téléchargeables à l'adresse: www.nunavut.ca. Pour examiner le registre public des procédures, ou pour tout autre renseignement connexe, veuillez communiquer avec :

- Jonathan Savoy, jsavoy@nunavut.ca; Commission d'Aménagement du Nunavut, Boîte Postale: 2101, Cambridge Bay, NU X0B 0C0; Téléphone: (867) 983 4632 | Télécopieur: (867) 983-4626